



20 ROUTE DE TIGY
45510

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du Lundi 3 Juillet 2017

COMPTE RENDU

L'an deux mil dix-sept, le lundi trois juillet, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Vannes-sur-Cosson, sous la Présidence de Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE, Maire.

Présents (8) :

M. Guy ROUSSE LACORDAIRE Maire,
M., Jean-Michel SEVILLE, Jean-Jacques GOUJON, Adjoint au Maire,
Mme Isabelle LOUP, Annick GIRARD, Sylviane MALVOISIN, M. Olivier HURIER, Stéphane VEDRINES conseillers municipaux.

Pouvoirs (3) :

M. Thierry CAILLOL a donné pouvoir à M. Guy ROUSSE LACORDAIRE
M. Eric HAUER a donné pouvoir à M. Jean-Michel SEVILLE
Mme Agnès PORTE CELERIER a donné pouvoir à Mme Isabelle LOUP

Absents (2) :

M. Yves BODART, M. Jason AUGUSTO.

Secrétaire de séance : Mme Annick GIRARD

Aucune remarque n'est formulée sur le procès-verbal du 22 mai et du 30 juin 2017. Approuvés à l'unanimité.

1) - a) – CONTRAT DE TRAVAIL de Mme Christel PAMART - renouvellement
Agent d'animation contractuel, à temps non complet - Garderie Périscolaire

Le maire rappelle au conseil municipal que le nombre d'enfants fréquentant la garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2017-2018 est sensiblement identique aux années passées.

De ce fait, il y a lieu de renouveler le contrat de Mme Christel PAMART afin d'assister l'agent d'animation déjà en poste et de pouvoir à son remplacement pendant ses congés. La durée de son temps de travail est de 11h45 heures par semaine, pendant la période scolaire.

Les conditions de mise en application et de réalisation de ce contrat seront définies par arrêté du maire (n° 2017-07-RH). Approuvé à l'unanimité.

b) – CONTRAT DE TRAVAIL de M. Jean-François DOUCET
Changement de type de contrat de travail de M. Jean-François DOUCET à compter du 1^{er} octobre 2017

Le maire rappelle au conseil municipal que le contrat CUI de M. Jean-François DOUCET arrive à son terme le 30/09 sans possibilité de reconduction en contrat aidé par l'Etat. Il est proposé de l'embaucher en tant qu'adjoint technique, échelle C1, à raison de 35 heures par semaine à compter du 1/10/2017.

Approuvé à l'unanimité.

c) - CONGES DES ELUS : mise à jour du tableau des absences

2) - FINANCES :

a) – ASSOCIATIONS : vote des subventions 2017

Le maire fait part au conseil municipal des diverses demandes de subventions pour les associations du village. Après étude des demandes, il propose de répartir la somme de 4000 € prévue au budget primitif 2017 de la façon suivante :

Nom de l'association	Subvention de fonctionnement aux associations	Montant
A.S.L Bibliothèque	Article : 6574	500.00 €
Club de l'âge d'Or	Article : 6574	400.00 €
Croq'Notes	Article : 6574	300.00 €
Foot I.V.V.V.	Article : 6574	400.00 €
A.S.L Tennis	Article : 6574	200.00 €
Ass° « La Clique Vannoise»	Article : 6574	800.00 €
FNACA	Article : 6574	150.00 €
CSMS de SULLY	Article : 6574	154.00 €
	Montant des subventions votées	2 904.00 €
	Montant restant à répartir	1 096.00 €

Adopté à l'unanimité.

b) – EQUIPEMENT MOBILE D'ALERTE

Un accord de principe est donné par le conseil pour ce type d'équipement.

c) – SALLE DES FETES : changement du chauffe-eau et de l'éclairage extérieur

Le maire fait part au conseil municipal que le chauffe-eau et l'éclairage extérieur doivent être changés car hors d'usage.

Il est proposé par l'entreprise Sarl BOUZY Multiservices Dépannages l'offre suivante :

- Chauffe-eau :

Installation et pose d'un nouveau chauffe-eau Thermor sur évier : 408.55 € HT

- Eclairage extérieur :

Fourniture et installation d'un nouveau spot led extérieur : 289.00 € HT

Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité le devis n° 2017004116 du 01/07/2017 de Sarl BOUZY Multiservices dépannage pour un montant total de 697.55 € HT (soit 837,06 € TTC) et charge le maire de signer le bon de commande.

3) – ELECTIONS SENATORIALES : rappel des élections du 30 juin des délégués et suppléants.

4) - CANICULE :

* Prévention mise à jour du registre.

* Etablir une liste des personnes pouvant être visiteurs.

5) - DEMISSION D'UN CONSEILLER

M. le maire informe le conseil municipal du courrier reçu le 23/06/2017 de M. Mickaël LEFEVRE annonçant sa démission et précise que le tableau du conseil municipal a été modifié en conséquence et transmis en Préfecture.

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SIRIS

Suite à la démission de M. Mickaël LEFEVRE, membre remplaçant au SIRIS, il est proposé M. Jason AUGUSTO. En attente d'acceptation.

6) - CHEMINS RURAUX :

- * Ferme des Grandes Forges : Contournement de la ferme
- * Chemin des Houdrées : Déviation
Modification de l'entrée de la propriété avec échange.
- * Chemin de l'Enfer : Double aliéation
Une enquête publique sera engagée en fonction de l'accord de la DDT.

7) - ANIMATIONS « ETE »

- * 27 juin : Garderie
 - * Spectacle des enfants organisé par les membres de la Bibliothèque et nos agents d'animation de la Garderie
 - * Pot de fin d'année offert par la commune
 - * Inauguration de la « Garderie Les Ecureuils »
- * 14 juillet : Cérémonie officielle place de l'étang communal
- * 15 juillet : Spectacle pyrotechnique offert par la municipalité
Animations et bal organisés par le comité des fêtes.
- * 15 août : Messe à Vannes à 11 heures.

8) - DIVERS :

- * Recensement des chauves-souris :
Il n'est pas donné suite à la demande faite par courrier de Sologne Nature Environnement
- * Salle des Fêtes :
Les travaux sont en cours de réalisation, le planning est respecté.
- * Eglise :
 - Nettoyage de l'église à faire avant le 15 août
 - Dératisation à effectuer par une entreprise spécialisée telle que « SEROR »
- * Syctom :
Jeudi 29 septembre 2017 visite de l'usine d'Arrabloy.

9) – ECOLES VANNES et VILLEMURLIN

Transfert des classes (mobilier)

